

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE

-----  
C A B I N E T  
-----

DIRECTION GENERALE DE L'ECONOMIE  
FORESTIERE  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité \* Travail \* Progrès  
-----

## CAHIER DE CHARGES PARTICULIER

relatif à la Convention d'Aménagement et de Transformation, conclue entre la République du Congo et la Société CFF Bois International.

**Article premier :** L'organigramme général de la Société, présenté en annexe, se résume de la manière suivante :

- un Président Directeur Général ;
- un Gérant
- un directeur général.

Une direction générale qui comprend, outre le secrétariat :

- une cellule d'aménagement ;
- un service d'exploitation forestière ;
- un service de transformation du bois ;
- un service administratif et du personnel ;
- un service comptabilité ;
- un service de mécanique et d'entretien.

La cellule d'aménagement comprend :

- une coordination ;
- une supervision technique ;
- une équipe de terrain.

Le service de l'exploitation forestière comprend :

- une section approvisionnement de matière première;
- une section réception ;
- une section parcs et tronçonnage.

Le service de transformation du bois comprend :

- une section débitage et tronçonnage ;
- une section affûtage ;
- une section colisage et menuiserie.

Le service administratif et du personnel comprend :

- une section du personnel ;
- une section administration et relation publique ;
- une section hygiène et sécurité.

4

*[Signature]*

*[Signature]*

Le service de comptabilité comprend :

- une section comptabilité et paie.

Le service mécanique et entretien comprend :

- une section mécanique, soudure et électricité ;
- une section pneumatique et transport ;
- un magasin.

**Article 2 :** La Société s'engage à recruter les diplômés en foresterie sans emploi.

**Article 3 :** La Société s'engage, à qualification, compétence et expérience égales, à recruter en priorité les travailleurs et les cadres de nationalité congolaise.

La Société s'engage en outre à financer la formation des travailleurs, à travers l'organisation des stages au niveau local ou à l'étranger.

A cet effet, la Société doit faire parvenir, chaque année, à la Direction Générale de l'Economie Forestière, le programme de formation.

**Article 4 :** La Société s'engage à construire pour ses travailleurs une base-vie en matériaux durables, électrifiée et dotée d'une antenne parabolique et comprenant :

- une infirmerie ;
- un économat ;
- une école ;
- un système d'adduction d'eau potable ;
- une case de passage équipée et meublée pour le séjour des agents des Eaux et Forêts en mission, selon un plan défini par la Direction Générale de l'Economie Forestière.

La Société s'engage en outre à appuyer les populations à développer les activités agropastorales autour de la base-vie en s'aidant de la boîte à outils sur le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) en République du Congo.

**Article 5 :** Le montant des investissements se chiffre à FCFA 9.369.700.000, dont FCFA 4.946.000.000 d'investissements prévisionnels, définis en fonction des objectifs à atteindre, aussi bien en matière de production de grumes que de transformation industrielle de bois, sur une période de 3 ans jusqu'en 2021, et FCFA 4.423.700.000 d'investissements déjà réalisés.

Le calendrier de réalisation de ces investissements est présenté en annexe.

**Article 6 :** Le calendrier technique de production et de transformation des grumes se présente comme suit :

9



Unité : m<sup>3</sup>

SPECIFICATIONS	Années				
	2018	2019	2020	2021	2022
Volume fûts	11 760	39 201	39 201	39 201	39 201
Volume commercialisable (65%)	7 644	25 481	25 481	25 481	25 481
Volume export (15%)	1 147	3 822	3 822	3 822	3 822
Volume grumes entrée usine (85%)	6 497	21 659	21 659	21 659	21 659
Rendement matière	40%	40%	40%	40%	40%
Production totale sciages (40%)	2 599	8 664	8 664	8 664	8 664
Sciages humides (70%)	1 819	6 065	6 065	6 065	6 065
Sciages séchés (30%)	780	2 599	2 599	2 599	2 599
Menuiserie (20% de sciages séchés)	156	520	520	520	520

Le coefficient de commercialisation est de 65%.

Le rendement matière au sciage est de 40%.

Après approbation du plan d'aménagement de l'Unité Forestière d'Exploitation Mouliéné, de nouvelles prévisions de production seront établies, ainsi qu'un nouveau calendrier de production.

**Article 7 :** La coupe annuelle est de préférence d'un seul tenant. Toutefois, elle pourrait être répartie en un ou plusieurs tenants dans les zones d'exploitation difficile, telles que les montagnes ou les marécages.

**Article 8 :** Le taux retenu pour le calcul de la taxe forestière est fixé par arrêté.

**Article 9 :** Les essences prises en compte pour le calcul de la taxe forestière sont celles indiquées par les textes réglementaires en vigueur en matière forestière.

**Article 10 :** Les diamètres minima d'abattage sont ceux fixés dans les textes réglementaires en matière forestière en vigueur.

**Article 11 :** La création des infrastructures routières dans l'unité forestière d'exploitation Mouliéné ne doit donner lieu à l'installation anarchique des villages et campements, plus ou moins permanente, dont les habitants sont souvent responsables de la dégradation des écosystèmes forestiers, tels que les défrichements anarchiques, le braconnage et les feux de brousse.

Toutefois, en cas de nécessité avérée, l'installation de nouveaux villages et campements, le long des routes et pistes forestières, ne se réalisera qu'avec l'autorisation de l'Administration du territoire, après une étude d'impact du milieu, conjointement menée avec les autorités locales.

**Article 12 :** Les activités agropastorales seront entreprises autour de la base-vie des travailleurs, afin de contrôler les défrichements et d'assurer l'utilisation rationnelle des terres.

Ces activités seront réalisées suivant des programmes approuvés par la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Bouenza, chargée de veiller à leur suivi et à leur contrôle.

**Article 13 :** Conformément aux dispositions de l'article 21 de cette convention et aux conclusions du procès verbal de négociation de la contribution de la société CFF Bois International au développement socioéconomique du Département de la Bouenza, cette dernière s'engage à livrer le matériel, produits pharmaceutiques et à réaliser les travaux ci-après au profit des populations, des collectivités locales et de l'Administration des Eaux et Forêts.

## **A.- Contribution au développement socio-économique du département**

### **En permanence**

#### **Pendant cinq ans :**

- Entretien des pistes agricoles de :
  - Tsiaki-Nka-Kimboto (26 km);
  - Tsiaki-Makaka-Mpono 1 (48 km);
  - Tsiaki-Ngamikala-Kimbimi3 (12 km) ;
  - Kimalou 2- Tsiaki 3 (8 km).

S'agissant des travaux d'entretien routier, il a été retenu que la société communique à l'administration forestière, après exécution, les coûts de réalisation. Ces travaux seront réalisés suivant un calendrier qui devra tenir compte de l'évolution de l'exploitation dans la concession forestière.

- Livraison, chaque année, à la Préfecture, au Conseil départemental et aux Sous-préfectures de cinq mille deux cents (5.200) litres de gasoil, soit deux mille (2.000) litres pour la Préfecture, deux mille (2.000) litres pour le Conseil départemental et mille deux cents (1200) aux sous-préfectures de Tsiaki et de Mouyondzi, soit 600 litres par sous-préfecture, pour un coût global de deux millions quatre cent soixante-dix mille (2.470.000) FCFA par an.
- Livraison, chaque année, à la préfecture, par le biais du ministère en charge des eaux et forêts, des produits pharmaceutiques au profit des formations sanitaires, à hauteur de deux millions cinq cents (2.500.000) FCFA pendant les cinq (5) premières années pour un coût global de 12.500.000 FCFA ;

### **Année 2019**

#### 2<sup>e</sup> trimestre

- Construction d'un poste de santé au village Tsomono, à hauteur 5.000.000 FCFA ;

- Livraison de deux (2) presses à briques pour l'amélioration de l'habitat des populations des villages riverains, par le biais du Ministère de l'Economie Forestière.

### 3<sup>e</sup> trimestre

- Electrification du siège de district de Tsiaki au moyen des plaques solaires, à hauteur de 4.000.000 FCFA.

## **Année 2020**

### 1<sup>er</sup> trimestre

- Livraison de 75 lits de 0,90 m avec mousses aux sous-préfectures de Tsiaki et Mouyondzi, par le biais du ministère en charge des eaux et forêts, à hauteur de 3.000.000 FCFA.

### 3<sup>e</sup> trimestre

- Livraison d'un (01) microscope binoculaire au Centre de Santé Intégré de Mouliéné, par le biais du ministère en charge des eaux et forêts, coût estimé à 1.600.000 FCFA.

### 4<sup>e</sup> trimestre

- Livraison de deux (02) tensiomètres au Centre de Santé Intégré de Mouliéné, par le biais du ministère en charge des eaux et forêts, coût estimé à 90.000 FCFA.

## **Année 2021**

### 1<sup>er</sup> trimestre

- Livraison de 12 m<sup>3</sup> de bois débités pour des besoins d'intérêt général du Département à la Préfecture et au Conseil Départemental, soit 6 m<sup>3</sup> par structure ;

### 2<sup>e</sup> trimestre

- Livraison de vingt-cinq (25) tables et 75 chaises de travail à la préfecture de la Bouenza, par le biais du ministère en charge des eaux et forêts, à hauteur de 1.000.000 FCFA.

### 4<sup>e</sup> trimestre

- Livraison de trois cent (300) tables bancs au profit des formations scolaires des sous-préfectures de Tsiaki et Mouyondzi, par le biais du ministère en charge des eaux et forêts, soit 150 tables bancs par structure pour un coût global de FCFA 4.500.000.

## **Année 2022**

### 1<sup>er</sup> trimestre

- Construction du centre de santé intégré de Mouliéné pour un coût global de FCFA 10.000.000.

### 4<sup>e</sup> trimestre

- Réhabilitation du poste de santé de Boumoyo à hauteur de FCFA 5.000.000.

## **Année 2023**

### 1<sup>er</sup> trimestre

- Construction d'un pont en bois sur la rivières Ntsassa .

### 2<sup>e</sup> trimestre

- Construction d'un pont en bois sur la rivière Louloh.

### 4<sup>e</sup> trimestre

- La réfection de l'école primaire de Mouliéné à hauteur de 3.000.000 FCFA

## **B.- Contribution à l'équipement de l'Administration Forestière**

### **En permanence**

- Livraison, chaque année, de 3000 litres de gasoil aux Directions Départementales de l'Economie Forestière de la Bouenza et du Pool, soit 1500 litres par direction.

## **Année 2019**

### 2<sup>e</sup> trimestre

- Construction du mur de la clôture des bureaux de la Direction Départementale de l'Economie Forestière de la Bouenza.

### 4<sup>e</sup> trimestre

- Livraison de deux (2) presses à briques pour l'amélioration de l'habitat des populations des villages riverains, par le biais du Ministère de l'Economie Forestière.



**Année 2020**

2<sup>e</sup> trimestre

- Contribution à la construction du logement du Directeur départemental de l'Economie Forestière de la Bouenza à hauteur de 3.000.000 FCFA.

4<sup>e</sup> trimestre

- Contribution à la réfection des bureaux de la Brigade de l'Economie Forestière de Mouyondzi à hauteur de FCFA 3.000.000.

**Année 2021**

2<sup>e</sup> trimestre

- Livraison d'un véhicule Toyota Hilux double cabine à la Direction Générale de l'Economie Forestière.

**Article 14 :** Les dispositions du présent cahier de charges particulier doivent obligatoirement être exécutées par la Société, conformément à l'article 72 de la loi n°16-2000 du 20 novembre 2000 portant code forestier.

Fait à Brazzaville, le 8 août 2018

**Pour la Société,**

Le Président Directeur Général,



**Farough GHOLAMPOOR AHMAD**

**Pour le Gouvernement,**

La Ministre de l'Economie Forestière,



**Rosalie MATONDO**

Annexe I : Investissements déjà réalisés

Libellé	Marque	Nombre	Année d'acquisition	Coût en FCFA
<b>1. Exploitation forestière</b>				
<b>a) Transport</b>				
Véhicules grumiers	Mercedes Actros	11	2009	1 082 800 000
Véhicules MAN	Man	01	2008	20 000 000
Véhicule UNIMOG	Mercedes	02	2012	30 000 000
Benne	Mercedes	01	2012	30 000 000
Voiture hilux	Toyota Hiace	02	2015	35 000 000
Pick up land cruiser	BJ Toyota	03	2009/2014	66 600 000
Hiace	Toyota	01	2014	25 000 000
Fortuner	Toyota	01	2015	18 000 000
Nissan	Toyota	01	2012	8 000 000
Lexus	Toyota	01	2010	45 000 000
<b>Sous total 1</b>				<b>1 360 400 000</b>
<b>b) Débardage</b>				
Tracteurs	Caterpillar D7G	08	2009/2014	642 800 000
Skidder	Caterpillar 528	01	2014	95 800 000
Skidder	Caterpillar 525	03	2009/2014	140 000 000
Skidder	Caterpillar 545C	01	2013	130 000 000
Skidder	Caterpillar 966C	01	2013	26 900 000
Chargeur	Caterpillar 966F	01	2009	59 000 000
Chargeur	Caterpillar 966G	01		79 800 000
<b>Sous total 2</b>				<b>1 174 300 000</b>
<b>c) Abattage</b>				
Scies tronçonneuses	Sthil	12	2009/2015	9 000 000
<b>Sous total 3</b>				<b>9 000 000</b>
<b>2. Unité de transformation (scierie)</b>				
Terrain du site 2 ha		01	2009	200 000 000

Hangar garage 1500 m <sup>2</sup>						
Hangar de la scierie superficie 3500 m <sup>2</sup>				01	2014	220 000 000
Bâtiment administratif 1400 m <sup>2</sup>				01	2014	420 000 000
Bâtiment magasin et logement 900 m <sup>2</sup>				01	2014	280 000 000
Groupes électrogènes 500 kva et 30 kva				01	2014	180 000 000
Hystère 8T		Caterpillar		02		45 000 000
Scie de tête 180 mm		Komatsu 50		01		25 000 000
Scie de reprise 140 mm		Brand Generic		02		
Délineuse		Brand Generic		02		
Ebouteuse		Brand Generic		02		
Banc de planage		Brand Generic		01		
Affuteuses		Brand Generic		01	2014	180 000 000
Stéliteuses		Brand Generic		01		
Soudeuse		Brand Generic		02		
Tronçonneuses pour métaux		Brand Generic		02		
Scie tronçonneuse		Brand Generic		01		
Lucas mill		sthill		01		
Terrain de 20 ha à Dolisie				02		30 000 000
<b>Sous total 4</b>						300 000 000
<b>Total Général</b>						<b>1 880 000 000</b>
						<b>4 423 700 000</b>

*Jr*

*2014*

Annexe 2 : Investissements projetés

Unité FCFA 1000

Libellé	Année 2019		Année 2020		Année 2021	
	Nombre	Valeur (FCFA)	Nombre	Valeur (FCFA)	Nombre	Valeur (FCFA)
<b>1.- Unité d'exploitation forestière</b>						
Finition des travaux de construction du site de Mengo	1	500 000				
Tracteurs D7G Caterpillar	1	70 000	2	140 000	1	70 000
Chargeurs 966 C Caterpillar	1	80 000	1	80 000	1	80 000
Niveleuse Caterpillar			1	70 000		
Compacteur			1	280 000		
Scies tronçonneuse sthil 0,70	6	4 500	6	4 500		
<b>S/total 1</b>		<b>654 500</b>		<b>574 500</b>		<b>150 000</b>
<b>2.- Transport</b>						
Grumiers Mercedes	5	228 000	10	456 000	10	456 000
Remorques	5	78 000	10	156 000	10	156 000
Benne Mercedes 2426	1	46 667	1	46 666	1	46 667
Pick up BJ	1	28 000	2	56 000	1	28 000
Citerne principale marque Mercedes	1	15 000				
Citerne de ravitaillement gasoil marque Mercedes	1	25 000				
Porte charge	1	180 000				
<b>S/Total 2</b>		<b>600 667</b>		<b>714 666</b>		<b>686 667</b>
<b>3.- Construction base vie</b>						
Base vie	1	76 000	1	76 000	1	76 000
Garage			1	12 000		
<b>S/Total 3</b>		<b>76 000</b>		<b>88 000</b>		<b>76 000</b>

4.- Transformation									
Unité de transformation moderne									
Scie de tête									
Délineuse			2					780 000	
Ebouteuse			2						
Affuteuses			1						
Banc de planage			1						
Stériteuses			1						
Soudeuse			1						
Tronçonneuse pour métaux			1					25 000	
Hyster Manitou			1					55 000	
Groupe électrogène 800 kva			1					85 000	
Séchoirs de 9 cellules pour une capacité de 930 m <sup>3</sup>		3						126 667	3
<b>S/total 3</b>								<b>126 667</b>	
<b>Total</b>								<b>1 457 834</b>	
<b>Total Général</b>								<b>4 946 000</b>	

*S*

*Car*

Annexe 3 : Détail des emplois existants et à créer

Postes	Existants	Emplois à créer		
		Années		
		2018	2019	2020
Gérant	1			
<b>1.-Direction générale</b>				
Directeur général	1			
Secrétaire particulière	1			
Secrétaire d'accueil		1		
Secrétaire de saisie		1		
Chauffeur de direction	1			
Agent d'entretien	1			
<b>Sous total 1</b>	<b>5</b>	<b>2</b>		
<b>2.Service administratif et du personnel</b>				
Chef de service administratif et du personnel	1			
Chef de section du personnel		1		
Chef de section administratif et relation publique		1		
Chef de section hygiène et sécurité		1		
Assistant administratif et du personnel		1		
Assistant administratif et du personnel adjoint		1		
Collaborateur		2	2	
<b>Sous total 2</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	
<b>3.Service comptabilité</b>				
Chef de service comptable	1			
Agent payeur			1	
Caissier			1	
<b>Sous total 3</b>	<b>1</b>		<b>2</b>	
<b>4.-Cellule d'aménagement</b>				
Coordonnateur			1	
Homologue au coordonnateur				1
Superviseur technique (aménagement)				1
Opérateur de saisie (aménagement)				1
Chef d'équipes (aménagement)				2
<b>Sous total 4</b>			<b>1</b>	<b>5</b>
<b>5.Service exploitation forestière</b>				
Chef de service exploitation forestière	1			
Chef de section approvisionnement de matière première	1			
Chef section parc et tronçonnage	1			
Chef section réception	1			
Boussoliers	1		1	
Cartographes	1		1	
Pointeurs	1		2	
Chauffeurs pick up	1		2	
Chauffeurs benne	2		3	
Conducteur D7G	6		2	
Conducteur Skidder	3		2	

811

Ruy

CP

Conducteur niveleuse	1			
Aides conducteurs		10	5	
Opérateur phonie		1		
Prospecteurs		20	10	
Gardiens		4	2	
Abatteurs		10		
Aides abatteurs		10	10	
Conducteurs chargeurs	2		1	
Chauffeurs grumiers	10		10	
Aides chauffeurs		15	10	
Gérant économat		1		
Infirmier		1	1	
Chauffeurs Benne	1		1	1
Pneumaticien		1	1	
<b>Sous total 5</b>	<b>33</b>	<b>73</b>	<b>64</b>	<b>1</b>
<b>6. Service transformation du bois (scierie)</b>				
Chef de service transformation		1		
Chef section tronçonnage et débitage		1		
Chef de section affutage	1			
Chef de section colisage et menuiserie	1			
Scieurs de scie de tête	2		2	
Scieur de scie de reprise	2		2	
Scieur de déligneuse	1			
Tronçonneur parc	1			
Conducteur 966C	1			
Conducteur Hyster	1		1	
Conducteur séchoir			3	3
Pointeur cubeur	1		1	
Pointeur entrée et sortie usine	1			
Affuteurs	1		1	1
Mécaniciens de scierie	1		1	
Electricien de scierie	1			
Aides scieurs	8		2	2
Coliseurs	10		10	
Ouvriers à la menuiserie			2	
Plombier			1	
Gardiens	4		4	
<b>Sous-total 6</b>	<b>37</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>6</b>
<b>7.-Service mécanique et entretien</b>				
Chef de garage	1			
Chef de section mécanique, soudure et électricité	1			
Chef section pneumatique et transport	1			
Chef magasinier	1			
Mécaniciens	4		2	
Soudeurs	2			
Tolier			1	
Pneumaticien	1			

*S*

*Ruy*

Chauffeurs	2		1	
Pompiste à la station			1	
Laveurs véhicules	1		1	
<b>Sous-total 7</b>	<b>14</b>		<b>6</b>	
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>84</b>	<b>105</b>	<b>12</b>
<b>Total général</b>	<b>292</b>			

*J*

*Ray*

*U*